RCS : BLOIS
Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00203
Numéro SIREN : 911 057 370
Nom ou dénomination : ABELY

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2024 sous le numéro de dépôt 642

«Bon pour Copie Certifiée Conforme à l'Original»

Liasse 23 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) ① BILAN SIMPLIFIÉ DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise ABELY SASU Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 30 Bis CHEMIN DES ROCHES 41350 VINEUIL

SIRET 9 1 1 0 5 7 3 7 0 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 1 Durée de l'exercice précédent * | |

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
		Total I (5)	044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	36 772	070	36 772
		Autres * (3)	072	522	074	522
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	31 555	086	31 555
	Charges constatées d'avance *		092	26	094	26
		Total II	096	68 875	098	68 875
		Total général (I + II)	110	68 875	112	68 875

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	43 849
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	44 849
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 185
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 230)	172	20 841
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	24 026
	Total général (I + II + III)	180	68 875

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABELY SASU — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31122022

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	56 278
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	56 278
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : ... – immobilier : ...)					242	3 007
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		244	
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements *					254	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	3 007
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	53 271
	Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	294	
	Produits exceptionnels (IV)					290	
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
	Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	9 422
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	43 849

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 43 849 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	9 422	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986		ZFU-TE (44. *octies* A)	987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981		JEI (44. *sexies* A)	989			
	ZRD (44. *terdecies*)	127		ZRR (44. *quindecies*)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991						
	ZFANG 44. *quaterdecies*	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993			
	Droit divers — Créance due au report en arrière du déficit				346			350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies*)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C)	647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* G	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfices col. 1 — Déficit col. 2						352	53 271	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables * ... dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfices col. 1 — Déficit col. 2						370	53 271	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

ANNEXE

AB

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 11 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 68 874,61 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 43 848,69 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/05/2023 par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours Comptes de tiers Comptes financiers					
TOTAL					

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance	37 320	37 320	
TOTAL	**37 320**	**37 320**	

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**100**	**10,00**	**1 000**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	3 185	3 185		
Dettes fiscales et sociales	20 612	20 612		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	230	230		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**24 026**	**24 026**		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	1 716
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	**1 716**

2044
642

ABELY
Société par Actions Simplifiée (Unipersonnelle)
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 30 bis, Chemin des Roches – 41350 VINEUIL
B 911 057 370 RCS BLOIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de 43 848.69 Euros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- A la réserve légale, pour..... 100.00 euros
- Le solde, au compte « autres réserves », soit ..... 43 748.69 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 44 848.69 euros.

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 43 848.69 Euros.

- A la réserve légale, pour..... 100.00 euros
- Le solde, au compte « autres réserves », soit ..... 43 748.69 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 44 848.69 euros.

Certifié conforme
La Gérance